



**HAL**  
open science

## CECP - Centre d'études constitutionnelles et politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CECP - Centre d'études constitutionnelles et politiques. 2018, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02031985

**HAL Id: hceres-02031985**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031985>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :  
Centre d'Études Constitutionnelles et Politiques  
CECP

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Université Paris II Panthéon - Assas

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

André Roux, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre d'Études Constitutionnelles et Politiques
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CECP
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	162
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M. Guillaume DRAGO
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M. Armel LE DIVELLEC et M <sup>me</sup> Sylvie STRUDEL

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. André Roux, IEP d'Aix-en-Provence
<b>Experts :</b>	M. Xavier MAGNON, Université d'Aix-Marseille (représentant du CNU) M. Jérôme Roux, Université de Montpellier M <sup>me</sup> Pauline TÜRK, Université de Nice
<b>Conseiller scientifique représentant du Hcéres :</b>	M. Sébastien BERNARD
<b>Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :</b>	M <sup>me</sup> Laurence IDOT, Université Paris II Panthéon - Assas

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre d'Études Constitutionnelles et Politiques (CECP, Équipe d'Accueil 162) a été créé dans les années 1990 par le professeur Pierre AVRIL. Il est le résultat d'un regroupement de chercheurs individuels, de la fusion d'équipes de recherche en droit constitutionnel et en science politique ainsi que de l'intégration d'une salle de science politique dédiée à la documentation dans cette discipline.

Le CECP est localisé au 158, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, dans des locaux dont l'université est propriétaire et qui sont affectés à l'Institut Cujas (Fédération de recherche regroupant les centres de recherche en droit public, science politique et science administrative de l'Université Panthéon-Assas Paris II).

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Professeur Guillaume DRAGO jusqu'en juin 2017.

Professeur Armel LE DIVELLEC (Directeur) depuis septembre 2017 et Professeure Sylvie STRUDEL (Directrice adjointe) depuis juin 2017

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CECP conduit des recherches dans le domaine du droit public, et plus particulièrement du droit constitutionnel et celui de la science politique, avec la volonté affirmée de permettre des échanges entre juristes et politistes sur des sujets d'intérêt commun, tout en laissant chacun développer ses propres axes de recherche. Les domaines de recherche privilégiés portent en particulier sur : les institutions constitutionnelles françaises et étrangères ; les processus de réforme constitutionnelle ; les relations entre le droit constitutionnel et les autres branches du droit ; l'analyse comparative des systèmes de gouvernement ; le droit parlementaire et les études parlementaires ; la légistique ; la sociologie politique ; les études électorales ; les relations Église-État et le droit canon.

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	5	5
Maîtres de conférences et assimilés	4	5
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0

Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0	0
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	1	
Doctorants	48	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>50</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>58</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Malgré des effectifs réduits, le CECP fait preuve d'un réel dynamisme, qu'il s'agisse tant de la production scientifique d'une majorité de ses membres qui s'avère d'une qualité certaine et permet de lui assurer une bonne visibilité, que des diverses manifestations qu'il organise ou auxquelles il participe. Les relations nouées avec les grandes institutions publiques représentent à cet égard un réel atout. La dimension collective de la recherche pourrait cependant être utilement développée. Par ailleurs l'un des points forts de l'unité, à savoir la double dimension disciplinaire droit- science politique devrait être valorisée.

Le CECP se caractérise aussi par une intense activité doctorale. L'encadrement individuel des doctorants, qui bénéficient au demeurant de bonnes conditions de travail, paraît satisfaisant compte tenu du nombre élevé de thèses soutenues. L'accompagnement des doctorants, politistes et publicistes, se structure depuis septembre 2017, avec l'instauration d'un séminaire doctoral qui rencontre un réel intérêt.

Pour l'avenir, le projet présenté autour du « droit politique » revêt une originalité certaine, en dépit de possibles recoupements avec des axes de recherches d'autres unités de l'Université Panthéon-Assas Paris II, est propre à favoriser une synergie entre les politistes et les constitutionnalistes au sein de l'unité, mais ses perspectives de réalisations concrètes doivent encore être précisées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

